

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 1^{er} mai 2024**

Communication n° 19/05.2024

Objet: projet avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne concernant les futurs locaux commerciaux de la place de l'Horloge

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La rénovation des bâtiments ECA n^{os} 258 et 259 est en cours et progresse selon les plans et le budget établis.

Lors du vote du préavis le 28 septembre 2022, la Municipalité s'était engagée à travailler avec une commission consultative pour évaluer l'affectation des trois locaux commerciaux du rez-de-chaussée, ainsi que du magasin.

Présidée par M^{me} Adélaïde Tschanz, cette commission est composée de M^{mes} Laurie Tornare, Miriam Radermacher et de MM. Steve Bugnon, Raymond Tardy, Sébastien Pittet. Elle s'est réunie pour la première fois le 26 mars 2024. Au cours de cette discussion, nous avons établi un certain nombre d'options prioritaires et identifié celles que nous ne souhaitons pas retenir. Il a également été communément décidé de faire appel à des intervenants externes, notamment pour explorer d'autres possibilités.

Dans cette perspective, nous avons établi un contact avec l'Ecole Hôtelière de Lausanne, qui propose d'évaluer ce genre de projet dans le cadre du travail final de leur formation. Ces projets sont supervisés par un enseignant de l'EHL. Les coûts s'élèvent à Fr. 5'000.00 (après une réduction de 50%), auxquels s'ajoutent les frais courants. Parallèlement, une offre a été demandée à un consultant spécialisé indépendant.

Nous avons organisé une première réunion avec les six étudiants de l'EHL le 23 avril 2024, incluant une visite du chantier. Les étudiants ont été informés des conditions cadres fixées par la commission consultative, en accord avec la Municipalité.

Dans le cadre de leur démarche, les étudiants envisagent de réaliser différents sondages au sein de la Commune. Ils ont ainsi participé au petit marché du 28 avril 2024. Avec l'accord du Président du Conseil, nous allons distribuer les questionnaires accompagnés d'un QR code aux conseillers. Les étudiants, présents ce soir en tant qu'auditeurs, resteront disponibles à la fin de la séance pour répondre à d'éventuelles questions. Le projet durera neuf semaines et les résultats seront présentés lors de la séance du Conseil communal du 19 juin 2024.

La Municipalité

Saint-Prex, le 1^{er} mai 2024/AG – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M. Jan von Overbeck, municipal, au 079 771 89 55, ou M. Tommaso Melchiorre, chef du service des bâtiments, au 021 823 01 13